

Entretien avec un ancien Directeur du FMI . . .

Selon M. Geithner, le FMI est mal équipé pour aider les pays émergents à prévenir et gérer les crises

Après avoir dirigé pendant deux ans le Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du FMI, Timothy Geithner a pris le 17 novembre la tête de la Banque fédérale de réserve de New York. Auparavant, il avait travaillé au Département du Trésor des États-Unis, notamment comme Sous-secrétaire aux affaires internationales. Il évoque avec Laura Wallace les atouts et les faiblesses du FMI et les enseignements à tirer des crises financières passées.

BULLETIN : Quelles devraient être les priorités du FMI?

M. GEITHNER : Parmi les plus importantes, je dirais qu'il doit s'efforcer d'améliorer la qualité de sa surveillance dans les pays à marché émergent et l'efficacité des lignes de crédit préventives qu'il met à leur disposition. Telle qu'elle est actuellement conçue, la surveillance n'est pas très utile aux décideurs de ces pays qui veulent donner à leurs programmes un point d'ancrage extérieur. Cela



M. Geithner : «Telle qu'elle est actuellement conçue, la surveillance n'est pas très utile aux décideurs des pays qui veulent donner à leurs programmes un point d'ancrage extérieur.»

tient en partie au fait qu'il n'existe aucun mécanisme permettant d'évaluer l'économie de chaque pays à intervalles suffisamment rapprochés. (voir page suivante)

Inde : les sceptiques ont-ils raison?



Des écoliers utilisent des ordinateurs lors d'une exposition de technologies de l'information à Bangalore.

Dans l'opinion publique indienne, l'idée fait son chemin que la libéralisation de l'économie a été une bonne chose et qu'elle doit se poursuivre, mais certains experts n'en sont pas aussi sûrs. Ainsi, deux économistes, Bradford DeLong et Dani Rodrik, font valoir qu'on ne peut pas expliquer par les réformes les

taux de croissance élevés de ces dernières années, car ces taux avaient déjà commencé à se relever avant les réformes des années 90. Dans le même esprit, Joseph Stiglitz fait observer que l'Inde est l'un des deux pays (l'autre étant la Chine) où les résultats économiques sont les plus impressionnants et que, pourtant, comme la Chine, elle n'a fait que des concessions minimales à la mondialisation prônée, entre autres, par le FMI. Qui a raison? D'après Arvind Panagariya, chercheur résident au Département des études du FMI et professeur d'économie à l'université du Maryland, les sceptiques se trompent complètement.

Si l'on examine de près l'évolution de la croissance et des réformes en Inde, trois faits sautent aux yeux, qui contredisent nettement ce qu'affirment MM. DeLong et Rodrik. Premièrement, pendant les années 80, la croissance a eu lieu alors que de profondes réformes étaient entreprises. Même s'il s'agissait de réformes ponctuelles menées discrètement, elles ont pénétré pratiquement tous les secteurs et jeté (voir page 349)

- 345 Entretien avec Timothy Geithner
- 345 Inde : les années 80 ont préparé la croissance des années 90
- 348 Le FMI nomme deux nouveaux directeurs de département
- 351 Le FMI et la Banque mondiale plaident pour la relance du cycle de Doha
- 352 Chine : des réformes pour maintenir le cap de la croissance
- 356 Le FMI et le Conseil œcuménique des églises
- 356 Le guide des relations du FMI avec la société civile
- 359 La conférence de Phnom Penh sur la pauvreté

Lire aussi . . .

- 347 Principaux taux du FMI
- 355 Sur le site du FMI
- 357 Accords du FMI
- 358 Publications récentes

M. Geithner : le FMI pourrait être plus efficace

(suite de la première page) Les consultations au titre de l'article IV, qui sont le principal outil de la surveillance, n'ont lieu que tous les 12 ou 18 mois, voire moins souvent. Or, un pays ne peut avoir accès à l'aide financière du FMI que lorsqu'il peut démontrer l'existence d'un besoin immédiat mesurable; cette aide est d'un montant limité et elle est décaissée en plusieurs tranches modestes. On ne peut pas dire que ce système soit bien adapté aux besoins d'un pays émergent relativement ouvert qui veut se prémunir contre les crises.

Que faire alors? Je crois que le FMI doit réfléchir au moyen de mieux articuler surveillance et financements, afin d'offrir aux pays émergents des outils plus souples et plus puissants pour prévenir et gérer les crises. Il faut que ces pays puissent obtenir rapidement un financement préventif d'un montant suffisant, assorti des sauvegardes nécessaires pour en garantir le remboursement. Il faudrait peut-être mettre en place une sorte de surveillance renforcée, accompagnée d'un nouveau mécanisme d'assurance qui combinerait les meilleures caractéristiques des accords de précaution, aux termes desquels les pays annoncent leur intention d'avoir recours à un montant déterminé de concours du FMI uniquement en cas de besoin, et des lignes de crédit préventives (LCP), facilité créée en 1999 pour donner aux pays ayant mené de bonnes politiques l'assurance qu'ils obtiendraient un financement du FMI en cas de besoin. [Ndlr : Les LCP, créées pour aider les pays à échapper à la contagion des crises financières, n'ont jamais été utilisées, et le Conseil d'administration a décidé de les supprimer à compter du 30 novembre.]

BULLETIN : Qu'entendez-vous par «un point d'ancrage extérieur»?

M. GEITHNER : La difficulté de toute politique économique réside dans la nécessité de concilier ce qui est souhaitable sur le plan économique avec ce qui est faisable sur le plan politique. Le FMI pourrait soutenir les décideurs contre les pressions intérieures qui tendraient à les faire changer de cap et contre les difficultés auxquelles ils risquent d'être confrontés à l'extérieur. Il ne s'agit pas de l'imposition d'un modèle, d'une idée ou d'un schéma particulier par le FMI, mais simplement d'un soutien aux programmes conçus par les pays membres eux-mêmes.

BULLETIN : Globalement, quels sont, à vos yeux, les plus grands atouts et les plus grandes faiblesses du FMI?

M. GEITHNER : Son principal atout réside dans le talent et l'expérience de ses fonctionnaires, la discipline qui règne dans l'organisation, et sa capacité de réagir très vite — avec vigueur, créativité et pragmatisme — pour porter secours aux pays. Il reste encore des progrès à accomplir sur le plan de la prise de décision au sein de

l'organisation, du Conseil d'administration et entre les actionnaires — surtout en cas de crise financière, lorsqu'il faut agir très vite, que les problèmes sont particulièrement complexes et que les pays membres sont soumis à de fortes contraintes politiques. En de telles circonstances, le FMI doit être capable d'exploiter au mieux les enseignements du passé pour prendre aussi vite et sagement que possible des décisions difficiles mais réalistes.

BULLETIN : Comment peut-il y parvenir, d'après vous?

M. GEITHNER : Entre le travail opérationnel quotidien et la recherche académique de long terme, il existe tout un secteur auquel le FMI devrait consacrer davantage de ressources. Entre les deux, nous devrions trouver le temps de dégager des leçons communes et de formuler, à l'intention des décideurs, une liste de choses à faire et à ne pas faire. Il faudrait chercher constamment le moyen le plus novateur de régler les problèmes qui surgissent. Il faut faire davantage pour encourager et récompenser ce type de travail.

BULLETIN : Par quels autres moyens le FMI pourrait-il devenir plus efficace?

M. GEITHNER : Nous devrions nous efforcer d'être aussi souples que possible pour nous adapter aux situations inédites et d'intégrer les meilleures compétences disponibles à l'extérieur. Il faut aussi freiner la tendance à adopter des initiatives qui mobilisent une lourde bureaucratie, surtout celles qui prévoient l'établissement de rapports, ce qui met à rude épreuve les pays membres et les services du FMI. À terme, nous devrions revoir les exigences imposées par ces initiatives et les ramener au strict nécessaire.

BULLETIN : Quand vous êtes arrivé au FMI, vous vous êtes tout de suite intéressé à l'Amérique latine. Quelles leçons allez-vous emporter avec vous à New York en matière de gestion des crises?

M. GEITHNER : Dans ce domaine, la plupart des leçons tirées sont désormais admises par tout le monde, et c'est d'ailleurs l'une des grandes réussites de ces dernières années pour le FMI. La vérité est que les décideurs des pays émergents, les marchés financiers et le FMI ont mis trop de temps à mesurer l'ampleur de l'endettement et des problèmes de bilans dans ces pays ainsi que les risques qui en découlaient. Nous allons en subir les conséquences pendant un certain temps encore. Bien que les données économiques fondamentales des pays émergents se soient considérablement améliorées depuis cinq ans, l'endettement du secteur public de nombreux pays est encore énorme et la structure de la dette les rend très vulnérables en cas de crise. C'est précisément la gestion de ce risque qui sera

L'endettement du secteur public de nombreux pays est encore énorme et la structure de la dette les rend très vulnérables en cas de crise.

Timothy Geithner

la principale préoccupation du FMI et de ses pays membres au cours des années à venir. Une vieille règle dit qu'il faut considérer tout choc positif comme temporaire et tout choc négatif comme permanent, et, d'une manière générale, inclure dans les politiques des remparts beaucoup plus solides contre l'adversité.

BULLETIN : Quelles leçons avez-vous retenues en ce qui concerne la résolution des crises?

M. GEITHNER : Le plus dur pour le FMI sera d'arriver à mieux cerner la nature du problème auquel se heurte un pays en crise — en particulier de déterminer s'il est préférable d'opter pour des réformes accompagnées d'un soutien financier temporaire ou pour une restructuration du compte de patrimoine du pays souverain — et ce à travers un épais brouillard d'incertitude. Étant donné que les principaux créanciers du FMI sont hostiles à de grandes opérations de financement et compte tenu de la tendance naturelle à éviter le traumatisme de la restructuration, le risque existe que le FMI se trouve obligé d'adopter une approche intermédiaire, plus prudente, plus progressive. Au bout du compte, c'est le FMI qui en pâtirait, car s'il est incapable de fournir d'importantes liquidités quand cela est nécessaire ou pour soutenir un pays qui opère une restructuration, il sera encore moins à même d'aider les pays en crise. Il est crucial que le FMI et ses actionnaires résistent à la tentation d'opter par confort pour la solution intermédiaire.

BULLETIN : Quand vous avez rejoint le FMI, on s'intéressait beaucoup à de nouveaux mécanismes de résolution des crises. Les clauses d'action collectives sont maintenant courantes dans les émissions des pays émergents. En revanche, la proposition de mécanisme de restructuration de la dette souveraine s'est heurtée à une forte opposition. Avec votre double casquette de directeur du FMI et de futur dirigeant de banque centrale, quelle est la bonne voie selon vous?

M. GEITHNER : L'idée des clauses d'action collective a fait son chemin et c'est très encourageant, mais il faudra attendre encore pas mal de temps pour que cela ait un effet tangible. Il restera très difficile de faciliter les restructurations de dettes lorsqu'il y a d'innombrables créanciers. Il serait bon pour le moment de prendre un peu de recul par rapport au débat actuel sur l'élaboration de nouvelles solutions juridiques et d'essayer d'acquiescer une plus grande expérience en traitant les différents problèmes que connaissent les pays en crise. De cette manière, un consensus pourrait se former en faveur des réformes. Le plus difficile n'est pas de démêler l'écheveau juridique, mais de trouver des stratégies économiques et financières raisonnables pour les pays où la restructuration est inéluctable. Que peut-on faire pour aider les pays à remédier à leurs grands problèmes de la façon la moins traumatisante possible pour le pays, ses habitants et le système financier?

BULLETIN : Vous avez pu observer le FMI fonctionner de l'intérieur et de l'extérieur. Les impressions que vous aviez du FMI du temps où vous étiez au Département du Trésor ont-elles été confirmées ou démenties?

M. GEITHNER : Il est très difficile pour un observateur extérieur de comprendre parfaitement à quel point la mission du FMI est difficile. J'ai pu constater que le FMI s'acquitte remarquablement de sa tâche pourtant difficile compte tenu du fait que ce sont ses membres qui, en définitive, délimitent son action et qu'il est difficile de parvenir à un consensus à l'intérieur de l'institution et au sein du Conseil d'administration.

BULLETIN : Beaucoup doutent que le FMI ait beaucoup d'influence sur la manière de penser de grands pays industrialisés comme les États-Unis.

M. GEITHNER : Le FMI peut avoir une grande influence en mettant à l'ordre du jour les grandes questions de politique économique qui se posent dans ces pays, même si cela peut être inopportun sur le plan politique ou ne fait pas partie des préoccupations immédiates des décideurs. Cette influence peut être moindre par comparaison à d'autres pays, mais, comme partout, le FMI y exerce son influence en apportant une valeur ajoutée. Il doit veiller à ce que les experts qui traitent ces questions soient du plus haut niveau et à ce qu'ils soient parfaitement au fait des problèmes que connaissent les décideurs. Et il ne fait aucun doute que le FMI dispose des capacités intellectuelles et analytiques, ainsi que de l'expérience nécessaire, pour s'acquitter de cette tâche.

BULLETIN : Estimez-vous que les pays en développement sont suffisamment représentés au FMI? Est-il réaliste de penser que la structure de gouvernance du FMI va changer?

M. GEITHNER : À peu près tout le monde reconnaît aujourd'hui que la structure de gouvernance du FMI doit évoluer. Mais en réalité, cette évolution ne se produira pas tant qu'une augmentation des quotes-parts

Il restera très difficile de faciliter les restructurations de dettes lorsqu'il y a d'innombrables créanciers.

Timothy Geithner

Principaux taux du FMI

Semaine commençant le	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
24 novembre	1,58	1,58	2,09
1 ^{er} décembre	1,59	1,59	2,10

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des pays dont les monnaies — euro, yen, livre sterling et dollar EU — composent le panier de calcul du DTS. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : www.imf.org/cgi-ssl/bur.pl?2003.

Des informations générales sur les finances, y compris ces taux, sont disponibles à www.imf.org/external/fin.htm.

Source : Département financier du FMI.



n'apportera pas la souplesse nécessaire. De toute manière, cela ne changera pas fondamentalement les rôles respectifs des créanciers et des emprunteurs de l'institution. Il faudra du temps pour qu'un consensus se dégage sur cette question.

BULLETIN : Êtes-vous satisfait du rôle actuel du FMI dans les pays à faible revenu?

M. GEITHNER : À l'avenir, le FMI devrait se préoccuper moins du cadre général de la coopération entre donateurs — défini par les principes fixés à Monterrey, les DSRP [documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté] et l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés — et davantage de la teneur de ses conseils de politique économique. Comment aider les pays dont les préoccupations immédiates ne concernent pas des problèmes classiques de stabilisation, mais la mise en place des conditions nécessaires à une accélération de la croissance? Cela signifie qu'il faut aussi réfléchir aux moyens de soutenir les efforts déployés par d'autres institutions comme la Banque mondiale pour aider les pays à améliorer leurs données fondamentales au niveau microéconomique. Rien ne sera possible dans ces pays sans une accélération de la croissance.

BULLETIN : Votre département avait traditionnellement pour rôle d'évaluer les performances du FMI en matière de conseils de politique économique et de conception des programmes. Que pensez-vous des premiers rapports du Bureau indépendant d'évaluation [BIE]? Comment le Conseil d'administration y a-t-il réagi? Le processus fonctionne-t-il bien?

M. GEITHNER : Le BIE accomplit un travail remarquable. Ses rapports sont pondérés, crédibles et de très haute qualité. De plus, il ne se contente pas de

critiquer, il formule aussi des recommandations constructives. Le suivi donné à ces rapports fonctionne assez bien, même si le niveau de consensus au sein du Conseil d'administration varie en fonction des recommandations. Le plus difficile pour le BIE sera d'apporter une vraie valeur ajoutée en formulant des suggestions pratiques, concrètes, novatrices. L'institution aura beaucoup de mal à réagir à ses diagnostics et recommandations s'il se limite à dire que le FMI doit être meilleur, plus sage, plus efficace et plus persuasif.

BULLETIN : Le FMI continue d'essayer de virulentes critiques de la part des altermondialistes, entre autres. Sommes-nous simplement des incompris?

M. GEITHNER : Le FMI fonctionne dans un environnement complexe. Tout comme les ministres des finances et les gouverneurs de banques centrales partout dans le monde, il doit faire face à une forte opposition et à des débats intenses sur les choix difficiles que doivent opérer les pays lorsque leurs ressources sont limitées. Nous nous trouvons mêlés à cet environnement et, plus généralement, au débat angoissé sur l'équité du système pour les pays pauvres et les petits pays, sur les avantages et les risques de l'intégration économique. Le mieux que nous puissions faire est d'aller au devant du public en expliquant pourquoi nous soutenons certaines politiques et pourquoi certaines autres nous préoccupent. Nous pouvons être sûrs que des stratégies d'intégration fondées sur des politiques et des réformes qui se complètent mutuellement constituent le meilleur moyen de rehausser le niveau de vie dans les pays en développement. Mais nous savons aussi qu'il est difficile de s'assurer le soutien politique nécessaire. ■

Le Directeur général désigne deux nouveaux directeurs de département

Le Directeur général du FMI, Horst Köhler, a nommé Mark Allen au poste de Directeur du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques, et Leslie Lipschitz à celui de Directeur de l'Institut du FMI (organe de formation du FMI). MM. Allen et Lipschitz sont actuellement directeurs adjoints du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques.

M. Köhler a déclaré que l'expérience et l'indépendance intellectuelle de M. Allen faisaient de lui un candidat tout désigné pour aider le FMI à dévelop-

per le cadre de ses politiques et à adapter son programme de travail à un environnement mondial en constante évolution. M. Allen succédera à M. Geithner (voir entretien page 345), qui vient d'être nommé Président de la Banque fédérale de réserve de New York.

En annonçant la nomination de M. Lipschitz, M. Köhler l'a présenté comme un homme de communication aguerri dont les talents serviront l'institution, tant à l'intérieur que dans ses relations avec les pays membres, pour donner un rayonnement encore plus grand à l'Institut du FMI. M. Lipschitz succédera à

Mohsin Khan, qui a été nommé Directeur du Département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI.



Mark Allen



Leslie Lipschitz

Inde : les années 80 ont préparé la croissance actuelle

(suite de la première page) les bases des réformes plus ambitieuses lancées en juillet 1991. Deuxièmement, la croissance des années 80 a été fragile et inégale selon la sous-période considérée. En outre, soutenue en partie par l'emprunt intérieur et extérieur, elle n'était guère viable. Enfin, les réformes plus systémiques et systématiques des années 90 ont produit une croissance nettement plus stable et viable à partir de 1992.

Par ailleurs, contrairement à l'avis de M. Stiglitz, les réformes appliquées en Inde sont tout à fait conformes aux politiques préconisées par la majorité des économistes et le FMI. Certes, elles ont progressé moins vite que beaucoup l'auraient souhaité, y compris ceux qui préfèrent le gradualisme à la thérapie de choc, mais cela tient moins à une volonté délibérée qu'aux aléas de la vie politique dans un pays démocratique. Dans un domaine, la convertibilité du compte de capital, l'Inde a choisi sciemment de prendre son temps, mais sans remettre en cause son adhésion au marché et à la mondialisation dans les autres domaines. D'ailleurs, nombre d'économistes qui, comme moi, sont favorables à l'économie de marché et à la mondialisation, recommandent d'éviter toute précipitation.

Une croissance fragile dans les années 80

Pendant trois décennies, de 1951 à 1981, l'économie indienne a progressé au rythme régulier et ordinaire de 3,6 % par an en moyenne, un taux souvent appelé le «taux de croissance hindou» (voir tableau page 350). L'Inde a atteint le taux de 5 % pour la première fois pendant les années 80 et s'y est maintenue pendant les années 90. Que s'est-il passé pendant ces vingt ans?

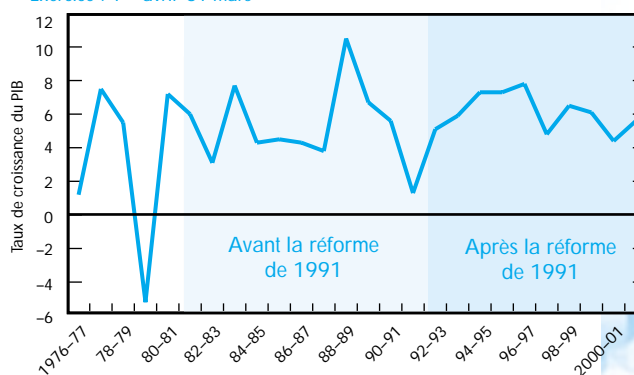
Si l'on compare les deux décennies, on observe que, pendant la première, le taux de croissance varie ample-ment. Ainsi, de 1978/79 à 1987/88, il s'est établi au niveau peu remarquable de 4,1 %, ce qui amène à conclure que l'Inde était encore sur sa trajectoire de croissance «hindoue». Même le taux de croissance moyen entre 1981/82 et 1987/88 n'a été que de 4,8 % — soit moins que pendant l'application du cinquième plan quinquennal (1974–79). Ce n'est que si l'on ajoute la période 1988–91 — et son taux de croissance spectaculaire de 7,6 % — que la moyenne pour la décennie monte à 5,6 %. Sans ces trois dernières années, il n'y aurait même pas matière à débat sur les différences de croissance entre les années 80 et les années 90.

Il est indéniable que, pendant les années 90, la croissance a été plus robuste et nettement plus régulière. De grandes réformes ont été entreprises après la crise économique de juin 1991. Le taux de croissance s'est vite accéléré pour atteindre 5,1 % en 1992–93 et n'est jamais redescendu en dessous de 4,3 % par la suite. De plus, alors que la période de croissance des années 80 s'était soldée par une crise, la croissance de la décennie

suivante a été soutenue, sans que les observateurs n'en-trevoient de crise à l'horizon. Bref, le mieux, pour se faire une idée du parcours de l'Inde avant et après

La croissance fragile des années 80 fait place à une croissance robuste dans les années 90

Exercice : 1^{er} avril–31 mars



Sources : Gouvernement indien, Ministère des finances, *Economic Survey* (divers numéros).

1991, est de regarder ses taux de croissance annuels (voir graphique ci-dessus).

Les réformes des années 80

Cela dit, que penser de la croissance certes fragile, mais tout de même assez élevée de la période 1977–91, surtout entre 1988 et 1991? La réponse semble tenir à deux facteurs principaux : les réformes fondées sur le marché et l'expansion budgétaire. Certains ajouteraient aussi la providence, qui s'est manifestée sous la forme de la découverte de pétrole et de moussons plutôt bonnes, mais ces éléments n'auraient guère eu d'effets sans les deux autres facteurs.

Au milieu des années 70, le régime commercial de l'Inde était si répressif que les importations (hors pétrole et céréales) étaient passées de 7 % du PIB, niveau déjà peu élevé, en 1957/58 à 3 % en 1975/76. La production de plus de 800 des produits à très forte intensité de main-d'œuvre était réservée exclusivement à des petites entités. Les autres productions étaient soumises à l'obtention de licences industrielles ou confiées uniquement à des entreprises du secteur public.

L'État a commencé à relâcher la réglementation de l'industrie au début des années 70 et à assouplir les restrictions commerciales à la fin de la décennie, mais le rythme des réformes ne s'est vraiment accéléré qu'en 1985. On peut en citer les six faits marquants suivants :

- **La réintroduction en 1976 d'une liste de biens qui pouvaient être importés sans licence.** Au départ, cette liste comptait 79 articles, mais en avril 1990 elle en contenait 1.339 (plus de 20 % du total des importations). En 1987/88, 30 % des importations se faisaient sans licence et, en règle générale, à tarif réduit.

• **Le recul du monopole de l'État sur certaines importations.** De 1980/81 à 1986/87, les importations relevant d'un monopole d'État sont passées de 67 % du total des importations à 27 %. Sur la même période, les monopoles d'importation pour les produits autres que le pétrole, l'huile et les lubrifiants

sont tombés de 44 % à 11 %, ce qui a grandement facilité l'importation de machines et de matières premières par les entrepreneurs.

• **L'introduction ou l'amélioration de plusieurs incitations à exporter, surtout après 1985.** Les exportateurs ont obtenu des licences de reconstitution de stocks, qui pouvaient être librement négociées sur le marché. Cela a eu pour effet direct d'alléger les contraintes qui pesaient sur certaines importations, notamment les intrants servant à la production de marchandises

vendues sur le marché intérieur. En outre, de 1985 à 1990, les bénéfices à l'exportation ont été exonérés d'impôt; le taux d'intérêt du crédit à l'exportation a été ramené de 12 à 9 % et l'importation de biens d'équipement en franchise de droits a été autorisée pour certaines industries d'exportation particulièrement dynamiques.

• **À partir de 1985, un net assouplissement des contrôles industriels.** En 1990, les licences obligatoires avaient été complètement supprimées pour 31 branches (27 y étaient encore soumises); le plafond des actifs des petites entreprises a été fortement relevé; 28 groupes industriels, auxquels d'autres se sont ajoutés par la suite, ont été autorisés en 1986 à étendre leur production à des produits voisins (en passant, par exemple, des camions aux voitures); en 1986 aussi, les entreprises qui avaient utilisé leurs capacités à 80 % pendant l'une au moins des cinq années précédant 1985 pouvaient être autorisées à accroître leurs capacités jusqu'à 133 % du niveau maximum atteint pendant cette période; les contrôles des prix et de la distribution du ciment et de l'aluminium ont été complètement supprimés; et le plafond des actifs des entreprises relevant de la loi sur les monopoles et les pratiques commerciales restrictives a été quintuplé. Cela a permis aux entreprises qui restaient en dessous de ce plafond de profiter des nouvelles mesures de libéralisation. Pour celles qui continuaient à relever de la loi, 27 ont été dispensées d'autorisation et plusieurs contraintes ont été assouplies dans d'autres branches.

• **Une profonde réforme du système fiscal.** Les droits d'accise prélevés à plusieurs stades ont été remplacés par une TVA modifiée, qui permettait au fabricant de déduire des droits d'accise frappant sa production les droits payés sur les intrants nationaux ainsi que les droits compensatoires payés sur les intrants importés. En 1990, le système de la TVA modifiée était appliqué dans toutes les branches de l'industrie manufacturière, hormis sur les produits pétroliers, les textiles et le tabac. Ce changement a fortement réduit la taxation des intrants et les distortions qui en résultaient. Parallèlement, les autorités ont adopté un barème plus progressif de concessions fiscales pour les petites entreprises, qui avait pour but de moins les encourager à rester petites.

• **Enfin, mesure peut-être la plus importante, l'adoption par l'Inde d'un taux de change réaliste.** Le taux de change réel ne s'est que peu apprécié de 1979 à 1981, est resté à peu près stable jusqu'en 1984/85, puis s'est déprécié régulièrement par la suite. Entre 1985/86 et 1989/90, il a perdu non moins de 45 % en valeur nominale et 30 % en valeur réelle.

Ces réformes ont eu des effets visibles dans tous les secteurs de l'économie indienne. Les importations se sont développées et, avec elles, la part des capitaux importés dans le total des investissements. Le coefficient marginal de capital est passé de 6 à 4,5. La croissance de la production industrielle a atteint le niveau record de 10,5 % en 1989/90, contre 4,5 % en 1985/86. Dans leur étude de 2002, les chercheurs Satish Chand et Kunal Sen, de l'Université nationale d'Australie, constatent que l'Inde a connu une très forte hausse de la productivité dans tous les secteurs industriels, qui était directement liée à la libéralisation.

Surendettement et dépenses excessives

Mais les mesures prises pour libéraliser l'industrie et le commerce n'expliquent qu'en partie les résultats des années 80. La croissance rapide qu'a connue le pays avant 1991 a aussi été alimentée par des emprunts extérieurs et une hausse des dépenses publiques à l'intérieur. Entre 1985 et 1990, l'épargne et l'investissement intérieurs bruts ont été en moyenne de 20,4 % et de 22,7 % du PIB, respectivement. L'investissement direct étranger ayant été négligeable et l'aide extérieure s'étant maintenue autour de 400 millions de dollars par an pendant presque toute la décennie, c'est l'emprunt extérieur qui a, pour l'essentiel, comblé l'écart entre épargne et investissement.

L'emprunt extérieur a permis de stimuler l'investissement et les importations, mais il a aussi engendré une augmentation rapide de l'endettement extérieur, qui est passé de 20,6 milliards de dollars en 1980/81 à 64,4 milliards en 1989/90. L'accumulation a été particulièrement rapide pendant la seconde moitié de la décennie, l'endettement à long terme passant d'une

Inde : après les taux de croissance «hindous», le miracle économique

Période	PIB	PIB par habitant
1951-61	3,9	2,0
1961-71	3,8	1,5
1971-81	3,2	0,9
1981-91	5,6	3,5
1991-01	5,7	3,7
<i>Pour mémoire</i>		
1951-74	3,6	1,5
1977-91	5,1	2,9
1992-02	6,1	4,1

Sources : Gouvernement indien, Ministère des finances, *Economic Survey* (divers numéros).

moyenne annuelle de 1,9 milliard de dollars entre 1980/81 et 1984/85 à 3,5 milliards entre 1985/86 et 1989/2000. Le ratio dette extérieure/PIB a atteint 24,5 % en 1989/90, contre 17,7 % en 1984/85. Dans le même temps, le service de la dette est passé de 18 à 27 % des exportations.

Tandis que l'endettement de l'Inde s'alourdissait, la qualité de cette dette s'est rapidement détériorée entre 1984/85 et 1989/90. La part des emprunteurs privés est passée de 28 % de la dette à long terme à 41 %, la proportion de dette non concessionnelle de 42 à 54 % et l'échéance moyenne des titres d'emprunt est descendue de 27 à 20 ans. Ainsi, alors que l'emprunt extérieur concourait à la croissance de l'économie, il l'acheminait inexorablement vers la crise.

Au plan interne, la situation évoluait dans le même sens : les dépenses militaires, les paiements d'intérêts, les subventions et les hausses de salaires gonflaient les dépenses publiques.

Comme l'emprunt extérieur, le niveau élevé des dépenses courantes, qui ont engendré d'énormes déficits budgétaires, s'est révélé intenable. Les déficits budgétaires conjugués des administrations centrale et des États, qui étaient de 8 % du PIB en moyenne pendant la première moitié des années 80, a atteint 10,1 % pendant la seconde moitié. Les déficits élevés ont entraîné une augmentation considérable de la dette publique, les paiements d'intérêts absorbant une grande partie des recettes de l'État. Ils se sont aussi inévitablement répercutés sur les déficits extérieurs courants, qui ont augmenté régulièrement jusqu'à atteindre 3,5 % du PIB et 43,8 % des exportations en 1990/91. Tout cela a abouti à la crise de juin 1991.

Un avenir serein

Quelle leçon tirer de cette expérience? La croissance fragile mais plus forte des années 80 a prouvé aux décideurs qu'une libéralisation progressive pouvait accélérer la croissance sans entraîner de perturbations. Cela leur a donné confiance pour adopter des mesures de grande envergure dans le budget de juillet 1991. Et ce sont ces mesures plus ambitieuses qui sont à l'origine de la croissance plus robuste et viable que connaît l'Inde depuis 1992.

Certes, il reste encore du chemin à parcourir, mais on peut déjà déceler un changement d'attitude et un regain de confiance. Le niveau élevé des déficits budgétaires et la lenteur de la réforme bancaire sont à l'origine de faiblesses bien connues, mais rares sont les experts qui prédisent aujourd'hui une crise extérieure. Le ratio dette extérieure/PIB est en baisse et les réserves de change, qui se chiffrent environ à 90 milliards de dollars, sont supérieures à la monnaie en circulation.

À vrai dire, malgré de nombreux à-coups, les réformes sont en cours et vont sans doute se poursuivre. Dans ces conditions, et étant donné que la dynamique secteur des technologies de l'information va probablement continuer à se développer, l'Inde a toutes les raisons d'envisager avec sérénité ses perspectives de croissance à long terme. ■

L'étude intitulée «India in the 1980s and 1990s: A Triumph of Reforms» sur laquelle est fondé cet article a été présentée lors de la conférence organisée conjointement les 15 et 16 novembre à New Delhi par le FMI et le National Council on Applied Economic Research sur le thème «A Tale of Two Giants: India's and China's Experience with Reform and Growth». Un compte rendu de cette conférence paraîtra dans le prochain numéro du *Bulletin du FMI*.

Le FMI et la Banque mondiale plaident pour la relance du cycle de Doha

Comme ils l'avaient promis lors de l'Assemblée annuelle de la Banque mondiale et du FMI qui s'est tenue en septembre à Dubaï, le Directeur général du FMI et le Président de la Banque mondiale ont écrit la semaine dernière aux chefs de gouvernements pour les exhorter à reprendre et mener à bien la dernière série de négociations commerciales multilatérales.

Dans la déclaration de 2001 qui avait lancé ces négociations (Agenda de Doha), les membres de l'OMC s'étaient engagés à «faire des efforts positifs pour que les pays en développement, et en particulier les moins avancés d'entre eux, s'assurent une part de la croissance du commerce mondial qui corresponde aux besoins de leur développement économique». Mais la dernière conférence ministérielle tenue à Cancún, au Mexique, en septembre 2003, a abouti à un blocage.

Dans leur lettre, MM. Köhler et Wolfensohn déclarent que «l'expansion du commerce par la réduction généralisée des obstacles qui l'entravent est l'outil le plus puissant dont disposent les pays pour, ensemble, réduire la pauvreté et rehaus-

ser les niveaux de vie.» Ils rappellent en outre que les barrières commerciales ont tendance à nuire davantage aux pays pauvres, car c'est en général dans les secteurs de l'agriculture et des produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre qu'elles sont les plus élevées.

Les deux signataires demandent aux dirigeants mondiaux de ne pas laisser l'impasse de Cancún enterrer définitivement les espoirs suscités par l'Agenda de Doha. La libéralisation du commerce n'est pas une «concession», mais «une mesure de nature à créer de nouvelles possibilités et à encourager la productivité dans les pays qui l'adoptent».

MM. Köhler et Wolfensohn ont ajouté que leurs organisations respectives se tenaient prêtes à aider les pays à faire face aux effets de la libéralisation commerciale. Le FMI met actuellement au point une initiative visant à aider les pays qui connaissent un déficit temporaire de leur balance des paiements à la suite de la libéralisation des échanges. La Banque mondiale soutiendra les programmes axés sur l'amélioration de la logistique commerciale et de la compétitivité.

Le texte intégral de cette lettre figure à l'adresse suivante : www.imf.org/external/np/sec/pr/2003/pr03197.htm.

La croissance fragile mais plus forte des années 80 a prouvé aux décideurs qu'une libéralisation progressive pouvait accélérer la croissance sans entraîner de perturbations.

Arvind Panagariya

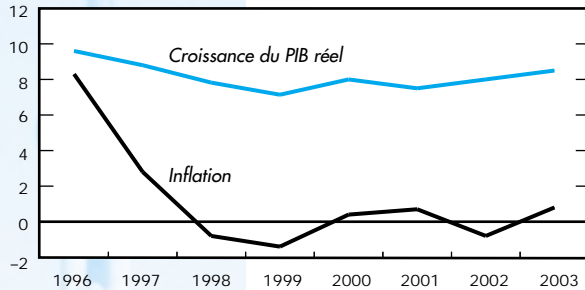
Chine : des réformes structurelles pour maintenir le cap de la croissance

L'économie chinoise présente une trajectoire remarquable. Après deux décennies de vigoureuse croissance qui ont fait de la Chine l'un des plus gros exportateurs et importateurs de la planète, l'heure est aux grandes réformes structurelles

pour parachever la transition vers une économie de marché et maintenir le cap de la croissance. Tarhan Feyzioğlu et Tao Wang, du Département Asie et Pacifique du FMI, dressent un bilan et esquissent les réformes à entreprendre de ces dernières années.

Croissance et stabilité des prix

(pourcentage)



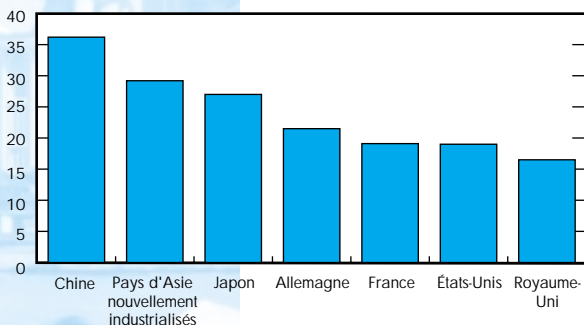
Source : estimations des services du FMI.

La Chine a connu une croissance spectaculaire. Depuis dix ans, le PIB progresse en moyenne de 8 à 9 %. En 2003, en dépit du SRAS, le taux de croissance dépassera vraisemblablement 8 % (voir premier graphique). En une décennie, le revenu réel a

plus que doublé et la Chine est devenue la sixième économie du monde, derrière les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France (la deuxième — derrière les États-Unis —, si l'on se fonde sur le taux de change réel d'équilibre calculé par le FMI plutôt que sur le taux du marché).

Investissement : la Chine en tête

(Pourcentage du PIB, 1993–2002)



Source : Perspectives de l'économie mondiale, FMI.

L'investissement a, lui aussi, enregistré une progression fulgurante, avec un taux moyen de 37 % du PIB (plus de 42 % cette année), soit le double des États-Unis ou de la zone euro. La Chine dépasse même les pays d'Asie nouvellement industrialisés (voir deuxième graphique). En termes absolus, elle vient en troisième position, après les États-Unis et le Japon. Le dynamisme des investissements tient notamment au taux d'épargne intérieure, l'un des plus élevés au monde (43 % du PIB en 2002, selon les estimations).

La Chine est en outre devenue l'un des principaux acteurs du commerce mondial. En dix ans, les exportations mondiales ont progressé en moyenne de 6 % (en dollars), et celles de la Chine de 17 % (voir premier tableau, page 353). Pour les neuf premiers mois de 2003, elles affichent un taux spectaculaire de 32 %. La Chine a renforcé sa présence sur les marchés mondiaux. Elle compte désormais pour 11 % des importations américaines, 19 % des importations japonaises et 7 % des importations de l'UE. À ce dynamisme s'ajoute une plus grande diversification. Si les produits légers à forte intensité de main-d'œuvre représentent toujours une grande part des exportations, l'électronique (par exemple, télécommunications, bureautique et audio), le mobilier, les articles de voyage et les biens de production voient leur part s'accroître très rapidement (voir Finances et développement de décembre 2003).

Les importations ont, elles aussi, connu un vigoureux essor, progressant en moyenne de 16 % ces dix dernières années. Pour les neuf premiers mois de 2003, le chiffre a grimpé à 41 %. Ce phénomène ne s'explique qu'en partie par la demande du secteur des exportations. La demande intérieure s'est en effet sensiblement accrue et l'adhésion à l'OMC en 2001, ainsi que l'ouverture des marchés nationaux qui s'en est suivie, ont également contribué au gonflement des importations. Celui-ci a d'ailleurs eu d'importantes retombées sur la croissance des exportations de l'Asie et le raffermissement récent des cours mondiaux de plusieurs produits de base.

L'excédent commercial de la Chine s'est maintenu à un niveau modéré de 30 à 40 milliards de dollars ces dernières années, grâce à la forte croissance des exportations vers les pays industrialisés et au développement des importations provenant des autres pays d'Asie, mais les soldes bilatéraux ont eux affichés des variations sensibles. Ainsi, l'excédent avec les États-Unis (et dans une moindre mesure avec l'UE) s'est alourdi, de même que les déficits avec le Japon, la Corée, la Province chinoise de Taïwan, et les économies du Sud-Est asiatique (voir deuxième tableau, page 353). Durant la même période, l'excédent des transactions courantes de la Chine a oscillé autour de 2 % du PIB.

L'essor de l'économie n'a cependant pas dopé les prix, lesquels sont restés relativement stables ces six dernières années (deux épisodes de déflation modérée ayant compensé une faible inflation). Les principaux facteurs modérateurs ont été, semble-t-il, ceux de l'offre, avec notamment les réductions tarifaires liées à l'adhésion à l'OMC et l'accroissement de la

capacité de production et de la productivité dû à l'expansion des investissements. Ces facteurs sont du reste à l'origine de la déflation enregistrée à la fin de 2001. L'inflation a toutefois repris en 2003 pour se situer à 1 % en septembre (en glissement annuel), sous l'effet d'un renchérissement modéré des denrées alimentaires, du fait de conditions météorologiques défavorables. Les prix moyens hors nourriture ont été stables durant les neuf premiers mois de 2003.

Le PIB par habitant (aux prix courants) a presque triplé en dix ans, passant de 340 dollars en 1990 à près de 1.000 dollars en 2002 (voir troisième tableau). La forte croissance de ces vingt dernières années a permis à la Chine d'affranchir entre 200 et 400 millions de personnes de la pauvreté et de contribuer ainsi au recul de ce fléau dans le monde.

Les réformes à entreprendre

Que doit faire la Chine pour parachever la transition vers l'économie de marché? Il reste de redoutables défis à relever, notamment dans le secteur bancaire, dans celui des entreprises, en matière de protection sociale, sur le marché du travail et face aux inégalités de revenu. Outre qu'elles auront un coût élevé sur le plan budgétaire, les réformes présentent un certain degré d'interdépendance. Par exemple, la réforme du secteur bancaire sera tributaire de celle des entreprises publiques, laquelle exigera à son tour un renforcement du dispositif de protection sociale, une réforme du système de retraites et un transfert des responsabilités sociales (par exemple santé et éducation) des entreprises vers les pouvoirs publics.

Réformes du secteur bancaire. Le secteur bancaire chinois est l'un des plus vastes au monde. En septembre 2003, ses actifs représentaient 228 % du PIB et le crédit intérieur 166 % du PIB. Pratiquement, toutes les banques chinoises appartiennent à l'État ou aux collectivités locales. Le travail consistera à éponger un volume considérable de prêts improductifs et à rendre le système viable sur le plan commercial.

Selon les données officielles, le portefeuille global des quatre plus grandes banques chinoises comprend 22 % de prêts improductifs (soit 19 % du PIB). En outre, 1,4 billion de yuans (168 milliards de dollars, soit 13 % du PIB) de créances douteuses ont été repris par des sociétés de gestion d'actifs, mais une grande partie n'a pas encore été réalisée. La récente expansion du crédit (24 % pour les neuf premiers mois de l'année, par rapport à la même période de 2002) vient alimenter les inquiétudes à cet égard.

Le renforcement des banques est d'autant plus urgent depuis l'adhésion à l'OMC, le pays s'étant engagé à accorder le même traitement aux banques locales et aux établissements étrangers d'ici à la fin de 2006. Au début de l'année, les autorités ont mis en place la Commission chinoise de réglementation

bancaire et adopté des mesures destinées à affermir le contrôle et la réglementation bancaires, notamment en adoptant de nouveaux règlements et directives. Cela dit, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour alléger le fardeau des prêts improductifs et éviter que d'autres créances ne viennent s'y ajouter. Un sursaut qualitatif s'impose dans la gestion des risques, les contrôles internes et la gouvernance, et il importe que les banques soient mieux à même de chiffrer

les risques dans leurs prestations. À cet égard, une libéralisation des taux d'intérêt serait souhaitable. Enfin, il faudra ouvrir le capital des établissements commerciaux publics et réduire la participation de l'État à la gestion des banques et à la conduite des opérations.

Réforme des entreprises publiques. Il est essentiel de réformer les entreprises publiques pour maintenir la forte croissance de la productivité et éviter que ne s'accumulent les prêts improductifs. Les autorités ont établi un régime d'actionnariat destiné à améliorer le gouvernement d'entreprises et à renforcer l'indépendance des gestionnaires. Elles ont en outre entrepris de réduire les sureffectifs et de fermer les entreprises déficitaires. Depuis 1998, plus de 27 millions de travailleurs ont été licenciés, soit près du tiers des effectifs des entreprises publiques; aujourd'hui ce secteur n'emploie plus qu'un tiers de la main-d'œuvre urbaine, par rapport à plus de la moitié en 1997.

Cependant, d'autres réformes s'imposent. Des effectifs pléthoriques continuent de peser sur la

Dynamisme des échanges

	1993 (milliards de dollars EU)	2002	Croissance annuelle moyenne (pourcentage)
Exportations	76	326	17
Importations	86	281	16
Exportations mondiales	3.721	6.400	6

Source : consultations des services du FMI avec les autorités chinoises.

Variations des échanges bilatéraux (milliards de dollars EU)

	1997	2002
États-Unis	16	43
UE	5	10
Japon	3	-5
Province chinoise de Taïwan	-13	-31
Corée	-6	-13
Hong Kong	37	48
ASEAN	0	-8
Total	40	30

Source : consultations des services du FMI avec les autorités chinoises.

Montée du PIB par habitant (dollars EU aux prix courants)

	1990	2002
États-Unis	23.209	36.209
Japon	24.718	31.300
Chine	339	986

Source : consultations des services du FMI avec les autorités chinoises.

Photographies : Denio Zara, Eugene Salazar, Michael Spilotro (FMI), pages 345-48 et 356; Jagdeesh N. V. (Reuters), pages 345, 349, 351; Sunil Malhotra (Reuters), page 350; Claro Cortes IV (Reuters), pages 352-53; Li Huan (Reuters), page 354; et BOU Saroeun, pages 359-60.

productivité, le gouvernement d'entreprise accuse encore des faiblesses et la plupart des entreprises continuent de fonctionner sans contraintes budgétaires rigoureuses, et de prendre en charge

Écarts de revenu entre zones rurales et zones urbaines

(dollars EU aux prix courants)

	1990	2002
Revenu par habitant		
Zones urbaines	316	930
Zones rurales	144	299
Revenu zones rurales/ zones urbaines (%)	45	32

Source : consultations des services du FMI avec les autorités chinoises.

de nombreuses prestations sociales en faveur de leurs employés. Conscient des réformes à entreprendre, le gouvernement a créé en mars la Commission de contrôle et d'administration des actifs publics, instance chargée du suivi des opérations et de la conduite des réformes. Il envisage en outre de fermer près de 2.500 entreprises grandes et moyennes en l'espace de quatre à cinq ans.

Marché de l'emploi. Ces réformes risquent d'accentuer les pressions sur le marché de l'emploi, lequel doit absorber chaque année plus de 9 millions de nouveaux arrivants. Au 30 septembre, le chômage urbain touchait officiellement 8 millions de personnes, soit 4,2 % de la population active urbaine. Ce chiffre sous-estime cependant le phénomène, car il ne tient compte ni des migrants ruraux ni des travailleurs licenciés qui gardent des liens avec leur entreprise. On estime par ailleurs à 150 millions l'excédent de travailleurs dans l'agriculture.

Plusieurs facteurs nuisent au bon fonctionnement du marché du travail. On citera l'existence d'un système d'enregistrement des ménages censé contrôler

les mouvements de population, tout particulièrement entre régions rurales et urbaines; l'absence d'un dispositif de protection sociale national, ce qui limite la mobilité des employés du secteur public; et le manque de transférabilité des prestations sociales d'une ville à une autre ou entre l'État et les autres secteurs.

Prestations sociales. Pour assumer en partie les coûts sociaux des licenciements, les autorités chinoises ont étoffé le filet de protection sociale, renforcé l'éducation et la formation, et mis en place des incitations à la réembauche. Il faudra cependant étendre le champ d'application de ce dispositif pour pouvoir s'attaquer à la problématique plus vaste de la restructuration des entreprises et du manque d'efficacité et du morcellement du marché du travail.

Les pensions de retraite, naguère à la charge des entreprises publiques, devront désormais englober le secteur privé et être transférables. Les prestations de base, telles que soins de santé et éducation, devront être mises à la portée de toute la population urbaine

et d'une plus grande partie de la population rurale. Il est d'ailleurs essentiel d'étendre la couverture de ces prestations pour réduire les disparités de revenu entre les villes et les campagnes et entre les régions côtières et l'arrière-pays.

Disparités des revenus. Pour vigoureuse qu'ait été la croissance, elle a aggravé les disparités de revenu entre les zones rurales (où vivent les deux tiers de la population) et les villes, et entre les diverses régions. En 1990, le revenu moyen dans les campagnes équivalait à 45 % des revenus urbains; il est depuis descendu à 32 % (voir premier tableau). Mieux dotées en infrastructure et en capital humain, mieux situées sur le plan commercial et privilégiées par les politiques mises en œuvre, les régions côtières ont connu un développement plus rapide (voir second tableau). Par exemple, en 2002, le PIB par habitant à Shanghai était en moyenne de 4.000 dollars, et de 600 dollars seulement dans l'ouest du pays.

Pour assurer une croissance globale et durable et s'attaquer aux déséquilibres du marché de l'emploi, il est vital de promouvoir le développement des zones rurales et de l'arrière-pays. Les autorités en ont pris conscience et ont ainsi mis fin aux restrictions administratives auxquelles se heurtaient les migrants ruraux à la recherche d'un emploi, et entrepris de réformer le système d'enregistrement des ménages, de promouvoir l'éducation et l'infrastructure dans les régions défavorisées, et d'alléger la pression fiscale sur les agriculteurs.

Budget et taux de change

Ces réformes auront bien entendu de profondes répercussions budgétaires. La dette publique de la Chine est relativement modeste (26 % du PIB à la fin 2002), de même que son déficit budgétaire (près de 3 % du PIB cette année). En revanche, les engagements conditionnels que constituent les créances improductives et les passifs non capitalisés des caisses de retraite pèsent lourdement sur le secteur public.

Qui plus est, les dépenses publiques sont appelées à s'accroître sensiblement durant les années à venir, car les crédits actuellement alloués à l'éducation et aux autres prestations sociales ne sont pas à la hauteur des repères internationaux de référence (selon les calculs de l'OCDE pour 2002). Durant les dix prochaines années, la santé (surtout avec le vieillissement de la population) et la protection de l'environnement vont vraisemblablement contribuer au gonflement des dépenses publiques.

Les réformes structurelles du secteur bancaire, des entreprises et du régime de retraites devraient permettre d'alléger les passifs de l'État, lequel pourrait par ailleurs céder une partie de ses volumineux avoirs pour honorer certaines de ses obligations quasi-budgétaires. Cela dit, les pressions auxquelles

Les écarts entre régions se creusent

(PIB annuel par habitant; \$ EU aux prix courants)

	1990	2002
Région côtière	481	1.857
Shanghai	1.184	4.020
Région occidentale	240	596
Guizhou	167	373

Source : consultations des services du FMI avec les autorités chinoises.

seront soumises les dépenses rendront nécessaires d'autres mesures, tant sur le plan des recettes que sur celui des dépenses. Les autorités s'emploient ainsi à renforcer le recouvrement des impôts et à accroître leur efficacité; et elles ont commencé à prendre des mesures pour améliorer la gestion des dépenses.

Pour assurer un acheminement efficace des services de base tels que l'éducation et la santé, surtout dans les régions pauvres, il faudra réformer les relations budgétaires entre le centre et la périphérie. C'est en ce sens que les autorités ont modifié la formule de répartition de l'impôt sur le revenu en 2002. L'administration centrale a ainsi reçu un complément de ressources, qui lui a permis d'accroître les transferts vers les provinces occidentales.

Une plus grande souplesse du taux de change — le yuan étant solidement arrimé au dollar — constituerait un atout dans la mise en œuvre de ces vastes réformes structurelles. Ce serait en outre un gage d'indépendance pour la politique monétaire et la Chine serait mieux à même de parer aux chocs exogènes. Dans la conclusion des consultations menées cette année avec la République populaire de Chine (voir Note d'information au public 03/136), le Con-

seil d'administration du FMI a noté qu'il était possible d'opérer un assouplissement progressif du régime de change sans perturber gravement l'économie chinoise. Les administrateurs ont également noté que le marché des changes fonctionnerait beaucoup mieux si l'on supprimait les restrictions aux opérations de change et les obligations de rétrocession, si on l'ouvrait à d'autres intervenants et mettait en place des instruments de gestion des risques de change.

Conscient des défis à relever, le troisième plénum du XVI^e Congrès du Parti communiste chinois a rendu public en octobre un communiqué traçant les grandes lignes des réformes, lesquelles rejoignent celles qui sont examinées ici. Les autorités sont en train de définir les mesures à mettre en œuvre à l'appui de cet ambitieux programme de réformes. ■

Le texte intégral de la Note d'information au public 03/136 sur la conclusion des consultations au titre de l'article IV avec la République populaire de Chine peut être consulté sur le site Internet du FMI (www.imf.org).

Il est possible d'opérer un assouplissement progressif du régime de change sans perturber gravement l'économie chinoise.

En anglais sur le site www.imf.org

Communiqués de presse

- 03/187 : Déclaration du Directeur général à l'issue de sa visite en République d'Arménie, 10 novembre
- 03/188 : La République d'Ouzbékistan accepte les obligations de l'article VIII, 11 novembre
- 03/189 : Déclaration de Shigemitsu Sugisaki, Directeur général adjoint, à l'issue de sa visite en Ouzbékistan, 12 novembre
- 03/190 : Déclaration du Directeur général à l'issue de sa visite en République du Tadjikistan, 12 novembre
- 03/191 : Le FMI achève la deuxième revue de l'accord de confirmation avec la République de Croatie et accorde des dérogations, 12 novembre
- 03/192 : Déclaration du Directeur général à l'issue de sa visite en Russie, 14 novembre
- 03/193 : Déclaration du Directeur général à l'issue de sa visite en République du Kazakhstan, 14 novembre
- 03/194 : Le FMI approuve en principe l'accord FRPC triennal en faveur du Népal pour un montant de 72 millions de dollars, 14 novembre
- 03/195 : Zambie — Déclaration conjointe de la mission du FMI et du gouvernement de Zambie, 17 novembre

Notes d'information au public

- 03/133 : Le FMI achève les consultations de 2003 au titre de l'article IV avec la Géorgie, 7 novembre
- 03/134 : Le FMI achève les consultations de 2003 au titre de l'article IV avec l'Italie, 13 novembre

- 03/135 : Le FMI achève les consultations de 2003 au titre de l'article IV avec le Suriname, 19 novembre
- 03/136 : Le FMI achève les consultations de 2003 au titre de l'article IV avec la République populaire de Chine, 18 novembre

Discours

- «Moving on from Cancún: Agricultural Trade and the Poor», Anne Krueger, Première Directrice générale adjointe, Atelier sur la politique commerciale agricole, Washington, 3 novembre
- «Financing Water and Sanitation Services: Options and Constraints», Anne Krueger, Première Directrice générale adjointe, Conférence à la Banque interaméricaine de développement, 10 novembre
- Allocution liminaire de Shigemitsu Sugisaki, Directeur général adjoint, à la deuxième conférence ministérielle sur la coopération économique régionale en Asie centrale, Tachkent, Ouzbékistan, 12 novembre
- «Opportunities and Challenges for Central Asia», Horst Köhler, Directeur général, Conférence marquant le dixième anniversaire de l'introduction du tenge, Almaty, Kazakhstan, 14 novembre

Transcriptions

- «Capital Flow Cycles: Old and New Challenges», Forum économique du FMI, 7 novembre
- Conférence téléphonique sur l'Italie avec Carlo Cottarelli et Thomas Krueger, Département Europe, 13 novembre

Le FMI et la Banque mondiale cherchent un terrain d'entente avec le Conseil œcuménique des églises



Aruna Gnanadason, Coordinatrice du Programme des femmes de l'Unité «Justice, paix et création» du COE.



Katherine Marshall, Directrice, Dialogue sur les valeurs et l'éthique, Banque mondiale.

Les 28 et 29 octobre, la Banque mondiale et le FMI ont organisé à Washington une rencontre avec des représentants du Conseil œcuménique des églises (COE), pour examiner les questions d'intérêt commun et préparer un sommet des trois institutions en 2004.

En janvier 2002, le Révérend Dr. Konrad Raiser, secrétaire général du COE, avait engagé le dialogue avec les institutions de Bretton Woods en écrivant au Directeur général du FMI et au Président de la Banque mondiale. Un an plus tard, la première réunion avait lieu au siège du COE à Genève, au cours de laquelle d'autres rencontres furent planifiées.

Le COE, qui regroupe 342 églises chrétiennes dans plus de 120 pays, est critique à l'égard des institutions de Bretton Woods, auxquelles il reproche d'être dominées par leurs principaux actionnaires, fortement influencées par le «modèle néolibéral» et pas assez sensibles aux conséquences économiques et sociales des politiques économiques qu'elles préconisent dans les pays pauvres.

Les discussions ont abordé quatre grands thèmes :

Gouvernance et obligation de rendre des comptes. Le COE a demandé une réforme des droits de vote au FMI et à la Banque mondiale, en faisant valoir que les États-Unis et, dans une moindre mesure, l'Europe, y détiennent un pouvoir disproportionné. Les représentants des deux institutions ont rappelé que le FMI et la Banque mondiale étaient des institutions financières universelles et que les droits de vote y reflétaient la contribution de chaque pays membre au budget de l'organisation. Ils ont aussi expliqué que la manière dont les décisions sont prises ne se résume pas à la question des droits de vote : les consensus et les coalitions se forment selon un pro-

cessus élaboré qui donne aux pays en développement un poids plus important que ne pourrait le laisser penser le simple nombre des voix dont ils disposent.

Le rôle de la société civile. Les représentants du FMI et de la Banque mondiale ont mis en avant les bons résultats obtenus avec les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) sur le plan de la croissance économique et de l'amélioration des services sociaux destinés aux pauvres. Grâce aux DSRP, les politiques sont aussi élaborées dans une plus grande transparence au niveau national, même s'il reste encore du chemin à parcourir pour que les personnes concernées par les changements envisagés soient dûment consultées. Les représentants du COE estiment que les DSRP pourraient servir à promouvoir la démocratie dans les pays qui appliquent des programmes du FMI et de la Banque mondiale.

Les rôles respectifs du secteur privé et du secteur public. Les trois parties considèrent que l'accès aux services sociaux est un droit humain fondamental et que ceux-ci doivent donc relever de l'État. En revanche, des divergences profondes sont apparues sur les modalités de la fourniture de ces services. Selon le FMI et la Banque mondiale, les gouvernements privilégient souvent les populations urbaines les plus aisées. Un juste équilibre entre les secteurs public et privé favoriserait une amélioration des services sociaux. Le COE estime que les marchés s'intéressent uniquement aux gens qui ont un pouvoir d'achat et à ce qui a une valeur marchande.

La mondialisation et la pauvreté. Selon les représentants du FMI, le commerce favorise indéniablement la croissance économique, mais il importe que les changements de politique soient opérés en temps opportun

Un guide pour aider le FMI dans ses relations avec la société civile

La rencontre avec le Conseil mondial des églises n'est qu'un exemple de l'importance croissante que le FMI attache à ses relations avec la société civile. Pourtant, les fonctionnaires de l'institution hésitent parfois à nouer des contacts avec les organisations de la société civile (OSC). Certains craignent de s'aliéner les gouvernements avec lesquels ils traitent; d'autres estiment qu'ils n'en savent pas assez sur les OSC locales pour dialoguer avec elles en toute confiance. Pour leur faciliter la tâche, le FMI vient de publier un guide qui leur explique ce que ce type de contact peut leur apporter et leur donne des conseils pratiques pour établir des relations positives.

Ce guide est en très grande partie le fruit des efforts du Professeur Jan Aart Scholte, de l'université de Warwick, qui étudie les relations entre le FMI et la société civile. Dans une interview parue dans le numéro d'avril 2003 du Bulletin d'information de la société civile, publié par le FMI,

M. Scholte déclare : «Il y a encore huit ans, il était courant de penser que si l'on approchait le monde associatif on risquait de s'aliéner les autorités du pays et donc de compromettre la bonne mise en œuvre des programmes. Aujourd'hui, on pense généralement que le dialogue avec la société civile est indispensable pour instaurer un climat politique propice à une exécution constructive des programmes.»

Lors de l'Assemblée annuelle de la Banque mondiale et du FMI à Dubaï en septembre, les représentants de la société civile ont salué, avec quelques réserves, la parution du guide. Alan Waites, Directeur de World Vision (organisation chrétienne de secours et de développement), estime qu'on pourrait aller beaucoup plus loin, en particulier en donnant au FMI davantage de moyens pour développer efficacement des relations au niveau national.

Le guide peut être consulté à l'adresse suivante : www.imf.org/external/np/cso/eng/2003/101003.htm. Les lecteurs sont invités à faire part de leurs observations.

et de façon ordonnée : les pays devraient agir graduellement en faisant le nécessaire pour protéger les populations pour qui le changement risque d'avoir des répercussions défavorables. Les représentants du COE ont mis en doute la validité du lien entre réduction de la pauvreté d'une part, et croissance économique et expansion du commerce d'autre part. Ils ont plaidé pour que les droits de l'homme occupent une plus large

place dans les négociations commerciales. En outre, une approche moins centralisée ferait ressortir les effets négatifs de l'expansion du commerce sur les pays et groupes sociaux particuliers.

La prochaine réunion préparatoire sera consacrée à des études de cas. Le sommet entre les dirigeants des trois institutions devrait avoir lieu au second semestre de 2004. ■

Accords du FMI au 31 octobre

Pays membre	Date de l'accord	Date d'expiration	Total approuvé	Solde non tiré
(millions de DTS)				
Accords de confirmation				
Argentine	20 sept. 2003	19 sept. 2006	8.981,00	7.151,00
Bolivie	2 avr. 2003	1 ^{er} avr. 2004	85,75	21,43
Bosnie-Herzégovine	2 août 2002	31 déc. 2003	67,60	12,00
Bésil	6 sept. 2002	31 déc. 2003	22.821,12	5.621,48
Bulgarie	27 févr. 2002	26 févr. 2004	240,00	52,00
Colombie	15 janv. 2003	14 janv. 2005	1.548,00	1.548,00
Croatie, Rép. de	3 févr. 2003	2 avr. 2004	105,88	105,88
Dominique	28 août 2002	27 févr. 2004	3,28	0,62
Équateur	21 mars 2003	20 avr. 2004	151,00	90,60
Guatemala	18 juin 2003	15 mars 2004	84,00	84,00
Jordanie	3 juil. 2002	2 juil. 2004	85,28	74,62
Macédoine, ex-Rép. youg. de	30 avr. 2003	15 juin 2004	20,00	12,00
Pérou	1 ^{er} févr. 2002	29 févr. 2004	255,00	255,00
République Dominicaine	29 août 2003	28 août 2005	437,80	350,24
Turquie	4 févr. 2002	31 déc. 2004	12.821,20	2.041,20
Uruguay	1 ^{er} avr. 2002	31 mars 2005	2.128,0	652,40
Total			49.835,21	18.072,47
Accords élargis de crédit				
Indonésie	4 févr. 2000	31 déc. 2003	3.638,00	344,06
Serbie-et-Monténégro	14 mai 2002	13 mai 2005	650,00	350,00
Sri Lanka	18 avr. 2003	17 avr. 2006	144,40	123,73
Total			4.432,40	817,79
Accords FRPC				
Albanie	21 juin 2002	20 juin 2005	28,00	16,00
Arménie	23 mai 2001	22 mai 2004	69,00	29,00
Azerbaïdjan	6 juil. 2001	31 mars 2005	80,45	51,48
Bangladesh	20 juin 2003	20 juin 2006	347,00	297,50
Bénin	17 juil. 2000	31 mars 2004	27,00	1,35
Burkina Faso	11 juin 2003	10 juin 2006	24,08	20,64
Cameroun	21 déc. 2000	20 déc. 2003	111,42	47,74
Cap-Vert	10 avr. 2002	9 avr. 2005	8,64	4,95
Congo, Rép. dém. du	12 juin 2002	11 juin 2005	580,00	106,63
Côte d'Ivoire	29 mars 2002	28 mars 2005	292,68	234,14
Éthiopie	22 mars 2001	31 juil. 2004	100,28	20,86
Gambie	18 juil. 2002	17 juil. 2005	20,22	17,33
Géorgie	12 janv. 2001	11 janv. 2004	108,00	58,50
Ghana	9 mai 2003	8 mai 2006	184,50	158,15
Guinée	2 mai 2001	1 ^{er} mai 2004	64,26	38,56
Guinée-Bissau	15 déc. 2000	14 déc. 2003	14,20	9,12
Guyana	20 sept. 2002	19 mars 2006	54,55	43,03
Lesotho	9 mars 2001	8 mars 2004	24,50	7,00
Madagascar	1 ^{er} mars 2001	30 nov. 2004	79,43	34,04
Malawi	21 déc. 2000	20 déc. 2004	45,11	32,23
Mauritanie	18 juil. 2003	17 juil. 2006	6,44	5,52
Moldova	21 déc. 2000	20 déc. 2003	110,88	83,16
Mongolie	28 sept. 2001	31 juil. 2005	28,49	16,28
Nicaragua	13 déc. 2002	12 déc. 2005	97,50	69,64
Niger	22 déc. 2000	21 déc. 2003	59,20	13,52
Ouganda	13 sept. 2002	12 sept. 2005	13,50	10,00
Pakistan	6 déc. 2001	5 déc. 2004	1.033,70	516,84
République dém. pop. lao	25 avr. 2001	24 avr. 2005	31,70	13,58
République kirghize	6 déc. 2001	5 déc. 2004	73,40	28,68
Rwanda	12 août 2002	11 août 2005	4,00	2,86
Sénégal	28 avr. 2003	27 avr. 2006	24,27	20,80
Sierra Leone	26 sept. 2001	25 sept. 2004	130,84	42,00
Sri Lanka	18 avr. 2003	17 avr. 2006	269,00	230,61
Tadjikistan	11 déc. 2002	10 déc. 2005	65,00	49,00
Tanzanie	16 août 2003	15 août 2006	19,60	16,80
Tchad	7 janv. 2000	6 janv. 2004	47,60	5,20
Vietnam	13 avr. 2001	12 avr. 2004	290,00	165,80
Total			4.568,44	2.518,54

Les pays membres «achètent» la monnaie d'autres membres, ou des DTS, à l'aide d'un montant équivalent de leur propre monnaie.

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : Département financier du FMI.

Publications récentes

IMF Working Papers (Documents de travail, 15 \$)

- 03/190: "International Versus Domestic Auditing of Bank Solvency," Andrew Feltenstein and Roger Lagunoff
- 03/191: "Who's in Charge? Ownership and Conditionality in IMF-Supported Programs," James Boughton
- 03/192: "Reputation, Debt, and Policy Conditionality," Rodney Ramcharan
- 03/193: "Financial Deepening, Inequality, and Growth: A Model-Based Quantitative Evaluation," Robert M. Townsend and Kenichi Ueda
- 03/194: "The U.S. Dollar and the Trade Deficit: What Accounts for the Late 1990s?" Benjamin L. Hunt and Alessandro Rebucci
- 03/195: "Poverty and Social Impact Analysis—A Suggested Framework," Shahabuddin M. Hossain
- 03/196: "Crisis Resolution: Next Steps," Barry Eichengreen, Kenneth Kletzer, and Ashoka Mody
- 03/197: "Dealing with Increased Risk of Natural Disasters: Challenges and Options," Paul Freeman, Michael J. Keen, and Muthukumara Mani
- 03/198: "Prudential Issues in Less Diversified Economies," Aditya Narain, Pau Rabanal, and Steen Byskov
- 03/199: "Promoting Fiscal Transparency: The Complementary Roles of the IMF, Financial Markets, and Civil Society," Murray Petrie
- 03/200: "The Effects of Exchange Rate Fluctuations on Output and Prices: Evidence from Developing Countries," Magda E. Kandil and Ida Aghdas Mirzaie

IMF Country Reports (\$15.00) (Rapports sur les pays membres, 15 \$) (Le nom du pays seul fait référence au rapport pour les consultations au titre de l'article IV)

- 03/291: Angola
- 03/292: Angola: Selected Issues and Statistical Appendix
- 03/293: Dominica: First Review Under the Stand-By Arrangement and Requests for Extension of the Arrangement and for Waiver of Performance Criteria
- 03/294: Republic of Lithuania: Statistical Appendix
- 03/295: Republic of Lithuania
- 03/296: Serbia and Montenegro: Second Review Under the Extended Arrangement and Requests for Waiver and Modification of Performance Criteria, and for Extension of Repurchase Expectations
- 03/297: Euro Area Policies: Staff Report and Staff Supplement
- 03/298: Euro Area Policies: Selected Issues
- 03/299: Islamic State of Afghanistan: Rebuilding a Macroeconomic Framework for Reconstruction and Growth

- 03/300: Uganda: Joint Staff Assessment of the PRSP Annual Progress Report
- 03/301: Uganda: PRSP Annual Progress Report
- 03/302: Mongolia: Joint Staff Assessment of the PRSP
- 03/303: Chile
- 03/304: Mongolia: First and Second Reviews Under the PRGF, and Requests for Waiver of Performance Criteria, Extension of Arrangement and Rephasing of Purchases
- 03/305: Nepal: PRSP
- 03/306: Tanzania: Joint Staff Assessment of the PRSP Progress Report
- 03/307: Bolivia: ROSC—FATF Recommendations for Anti-Money Laundering and Combating the Financing of Terrorism
- 03/308: Lao People's Democratic Republic: Third Review Under the PRGF, and Requests for Waiver of Performance Criterion and Extension of the Arrangement
- 03/309: Lao People's Democratic Republic: Joint Staff Assessment of the PRSP Preparation Status Report
- 03/310: Lao People's Democratic Republic: PRSP Preparation Status Report
- 03/311: Poland: ROSC—Data Module
- 03/312: Chile: Selected Issues
- 03/313: Czech Republic: ROSC—Fiscal Transparency Module
- 03/314: Islamic Republic of Mauritania
- 03/315: Islamic Republic of Mauritania: Statistical Appendix
- 03/316: Islamic Republic of Mauritania: PRSP Progress Report
- 03/317: Islamic Republic of Mauritania: Joint Staff Assessment of the PRSP Progress Report
- 03/318: Greece: ROSC—Data Module
- 03/319: Mauritius
- 03/320: Mauritius: Selected Issues and Statistical Appendix
- 03/321: Mauritius: Financial System Stability Assessment
- 03/322: Benin: Fifth Review Under the PRGF and Request for Waiver of Performance Criteria—Staff Report; and Press Release on the Executive Board Discussion
- 03/323: Madagascar: PRSP
- 03/324: Turkey: Fifth Review Under the Stand-By Arrangement, Request for Waiver of Performance Criteria, and Extension of Repurchase Expectations
- 03/325: Finland
- 03/326: Finland: Selected Issues

Ces publications peuvent être obtenues à l'adresse suivante : IMF Publication Services, Box X2003, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org.

On trouvera sur le site www.imf.org des informations en anglais concernant le FMI. Le site www.imf.org/external/fre/index.htm propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.

Deuxième conférence régionale Asie orientale et Pacifique . . .

La réduction de la pauvreté, thème central de la réunion de Phnom Penh

Plus de 150 cadres gouvernementaux, représentants de la société civile, parlementaires et universitaires ont assisté à la conférence de Phnom Penh du 16 au 18 octobre pour partager leur expérience des stratégies de lutte contre la pauvreté. Cette deuxième conférence régionale, parrainée par la Banque asiatique de développement, le FMI, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale, a mis en exergue les résultats obtenus au Cambodge, en Indonésie, en République démocratique populaire (RDP) lao, en Mongolie, au Timor-Leste et au Vietnam. Des conseils pratiques ont par ailleurs été échangés s'agissant d'élargir la participation, de la décentralisation, de la transposition des Objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) au niveau local et de la promotion de l'égalité des sexes.

Quatre ans après avoir entrepris de mettre en forme leurs documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), plusieurs pays à faible revenu d'Asie orientale et du Pacifique sont prêts à passer de la conception à l'exécution. Et les plus démunis demandent des résultats concrets : une croissance à leur avantage.

On a beaucoup insisté sur la nécessité de renforcer les liens entre la politique nationale et les stratégies de lutte contre la pauvreté, et entre ces stratégies et les ODM. Le développement rural est aussi une priorité, car près des trois-quarts des populations pauvres d'Asie orientale vivent encore dans les campagnes. Plusieurs intervenants ont plaidé en faveur de mesures spécifiques pour rehausser la productivité des petits exploitants et du secteur non fermier, et pour améliorer la qualité des services pour les pauvres. Tout cela est indispensable à leurs yeux pour que les pauvres bénéficient de la croissance.

Les débouchés commerciaux sont un facteur crucial à l'appui des efforts d'accélération de la croissance et de réduction de la pauvreté. Les délégués sont convenus qu'il est nécessaire d'améliorer les réseaux de transport locaux et de diversifier les types de produits destinés aux marchés étrangers sans plus se cantonner aux exportations traditionnelles, de vêtements par exemple. Mais ils ont aussi lancé un vigoureux appel aux pays industrialisés pour leur demander d'ouvrir plus largement leurs marchés aux exportations des pays pauvres.

Élargir la participation

L'un des traits distinctifs fort appréciés des DSRP est que leur élaboration est censée donner lieu à une con-

sultation aussi large que possible de toutes les forces vives. Certaines préoccupations ont été exprimées à propos de la qualité de cette participation. D'aucuns, craignant qu'elle ne soit devenue «ritualiste», ont souligné qu'il faut «réduire le fossé qui sépare l'État du peuple». Russell Peterson, de Cambodia NGO Forum, a prôné des efforts redoublés

pour veiller à ce que la société civile, les groupes ethniques et les syndicats soient mieux représentés. À l'heure actuelle, a-t-il ajouté, beaucoup des ONG présentes au Cambodge sont internationales.

Un délégué a suggéré une solution pratique pour développer la participation locale : organiser davantage de débats sur les DSRP dans la langue locale. Trop souvent, les discussions ont lieu en anglais, même lorsqu'il est peu usité dans le pays. D'autres ont proposé que l'on donne plus de place aux législateurs, rappelant que les pauvres doivent avoir effectivement voix au chapitre et que les législateurs, en tant que représentants du peuple, devraient être plus largement et intimement associés au processus.

Mais on a aussi entendu des notes de réalisme : qui dit participation plus large dit coordination accrue, et cela peut demander beaucoup de ressources. Khempheng Pholsena, de la RDP lao, a expliqué que, dans son pays, «pour arriver au degré voulu de cohérence et de coordination entre les différents partenaires, il a fallu des efforts prodigieux de consultation et de participation».

Décentralisation

Les processus de planification à l'échelon national et au niveau local et les priorités qui en découlent sont-ils intégrés et équilibrés? Y a-t-il moyen de mieux aligner la planification locale sur la stratégie nationale? Chea Vannath, du Centre de développement social du Cambodge, a expliqué que, bien que l'on vante souvent la décentralisation comme un moyen de réduire la corruption au niveau de l'administration centrale, elle aboutit souvent à déplacer la corruption au lieu de la réduire. D'autres délégués ont ren-



Les délégations nationales et les partenaires au développement lors de la séance d'ouverture de la deuxième conférence régionale Asie orientale et Pacifique.



Laura Wallace
Rédactrice en chef
Sheila Meehan
Rédactrice principale
Christine Ebrahim-zadeh
Camilla Andersen
Elisa Diehl
Natalie Hairfield
Rédactrices
Maureen Burke
Kelley Mc Collum
Assistantes de rédaction
Philip Torsani
Maquettiste/Graphiste
Julio Prego
Graphiste

Avec la collaboration de
Prakash Loungani

Édition française

Division française
Services linguistiques
Yannick Chevalier-Delanoue
Traduction
Anne Rousseau
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est aussi publié en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 22 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, pas plus que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (6^e édition). Les articles du *Bulletin*, hormis les photos et illustrations, peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org. Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars EU pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2003, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org

8 décembre 2003
360

chéri, notant que souvent, les élites locales n'ont aucune volonté d'améliorer le sort des pauvres.

Décrivant la situation en Indonésie, Bambang Bintoro s'est dit plus optimiste, encore que prudent, en ce qui concerne la décentralisation. L'Indonésie a choisi en la matière la méthode du «big bang», ce qui a conduit à «l'établissement d'un nouveau système de délégation budgétaire à divers échelons de l'administration, à la redéfinition des responsabilités au niveau local et, à ce même niveau, à l'avènement d'une société civile dynamique et capable de surveiller la politique locale. Du coup, l'Indonésie passe d'un système très centralisé à un système très décentralisé.»

Mais il a noté comme d'autres que la décentralisation pose de gros problèmes aux administrations publiques et qu'il faut donc procéder avec prudence. Par exemple, la ligne de démarcation entre les pouvoirs et responsabilités des divers niveaux d'administration est souvent floue; les ressources humaines et institutionnelles sont insuffisantes; et il est difficile de recouvrer des recettes et de responsabiliser les administrations au niveau local. Ce sont des domaines où l'aide financière et technique des partenaires peut être précieuse, a souligné Singkham Khongsavanh, de la RPD lao.

Transposer les ODM au niveau local

Quelle relation y a-t-il entre les stratégies de lutte contre la pauvreté et les ODM? Pour beaucoup de délégués, il y a une synergie entre les ODM et les DSRP, ces derniers fournissant le cadre pour la réalisation des premiers. Plus généralement, les représentants des pays considèrent que les ODM constituent des repères utiles pour la réduction de la pauvreté et un moyen de mobiliser la volonté politique voulue.

L'Asie orientale est en pointe, pour ce qui est des ODM. Deux buts semblent tout à fait réalisables : réduction de moitié entre 1990 et 2015 du nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême et la faim, et éducation primaire pour tous à l'horizon 2015. Par contre, d'autres objectifs, notamment l'amélioration de la santé des mères et la défense d'un environnement durable, semblent plus éloignés.

Les délégations du Cambodge et du Vietnam ont décrit la façon dont leurs pays transposent les ODM au niveau local, en les adaptant à la situation qui leur est propre. Nguyen Van Phuc (Vietnam), a expliqué



Un orateur évalue une stratégie de lutte contre la pauvreté en Asie orientale et dans le Pacifique.

que son pays a assigné différents horizons pour les divers objectifs. Il a bien progressé, par exemple pour ce qui est de la hausse des revenus, mais dans les domaines où il y a encore du chemin à faire, il s'est fixé des objectifs supplémentaires, par exemple des critères de bonne gouvernance.

Les délégations nationales se demandaient s'il fallait fixer dans leur stratégie de lutte contre la pauvreté des buts ambitieux afin d'atteindre les ODM, ou s'il convenait de les calibrer de manière plus réaliste en fonction des ressources de financement disponibles et

des possibilités de réformes de fond. Le consensus semblait être qu'il faut trouver un délicat équilibre entre ambition et réalisme pour entretenir la motivation des citoyens.

La problématique hommes-femmes

Les délégués ont aussi examiné comment les objectifs de promotion de l'égalité des sexes, en particulier ceux qui sont inscrits dans les ODM, sont abordés dans les stratégies de lutte contre la pauvreté et se traduisent dans les réalités budgétaires. Si des progrès sensibles ont été réalisés sur ce plan ces dernières années, il reste encore beaucoup à faire, notamment en ce qui concerne la place des femmes dans la prise de décisions, la promotion d'une plus grande égalité pour la propriété des terres et l'adaptation des politiques économiques et des budgets nationaux pour mieux tenir compte de ces impératifs.

Les perspectives d'avenir

Lorsque les délégations nationales avaient assisté à la première Conférence régionale Asie orientale et Pacifique à Hanoi, voici deux ans, de nombreux pays commençaient tout juste à mettre en forme leur stratégie de lutte contre la pauvreté. À l'issue de la conférence de Phnom Penh, les participants ont pris note des progrès accomplis et indiqué qu'ils rentreraient chez eux avec des idées neuves et un nouvel élan.

La conférence de Phnom Penh, dernière en date d'une série de conférences régionales de sensibilisation sur les DSRP, sera suivie d'une autre dans la région des Balkans au printemps 2004.

Pour plus d'informations sur la conférence, veuillez consulter le site Internet du FMI à l'adresse suivante : www.imf.org/external/np/prsp/2003/eng/101603.htm. ■